



## Fiche signalétique de la Commission Qualité

### Contexte

Avec la révision de la LAMal de 2007, le monde de la réadaptation hospitalière en Suisse est appelé à se professionnaliser et à s'harmoniser sur le plan national. Les hôpitaux et cliniques sont dès lors contraints de démontrer l'économicité et l'efficacité de leurs prestations, selon des modèles standardisés définissant la qualité (ANQ) et le financement (ST Reha) de leurs activités. Dans ce contexte, PLATEFORME-REHA.CH se positionne comme interlocuteur privilégié vis-à-vis des instances décisionnelles fédérales et cantonales afin de soutenir ses membres. Les quatre axes de travail de l'association sont : le domaine tarifaire, les normes et mesures de la qualité des prestations, la formation et la recherche, les questions de planification et de santé publique.

Dans le cadre de l'axe « Qualité », le comité de PLATEFORME-REHA.CH souhaite s'appuyer sur une commission ad hoc pour faciliter l'atteinte des objectifs.

### Mission

Définir un catalogue de « bonnes pratiques/guidelines » (clinique, mesures, infrastructure) permettant d'harmoniser les prestations et d'en améliorer leur qualité. Ce catalogue aura l'ambition de devenir la référence métier en Suisse, destiné également aux partenaires payeurs (cantons et assureurs).

### Objectifs

- Etablir l'état des lieux des pratiques existants (triage, évaluations etc.)
- Définition des « bonnes pratiques » dans les domaines suivants :
  - Identification de la nature des prestations/domaine de réadaptation (triage)
  - Identification du potentiel de réadaptation
  - Elaboration du projet thérapeutique
- Définir des conditions cadre idéales :
  - Normes architecturales et équipements
  - Dotations

### Résultat attendu et calendrier

Présentation du rapport final à l'AG de printemps 2016. Dans l'intervalle, les résultats intermédiaires seront présentés aux assemblées générales (printemps et automne 2015). Le comité sera régulièrement informé de l'avancement des travaux (modalités à définir).

### Composition

- Entre 8 et 10 membres
- Compétences transverses (médicales, soins, gestion voire logistique) et représentative des membres
- Le lien avec le comité de PLATEFORME-REHA.CH doit être assuré

**Organisation**

Les membres de la commission ainsi que le président sont nommés par le comité pour une durée indéterminée. La commission se réunit aussi souvent que les projets l'exigent et s'organise elle-même. Elle bénéficie du soutien du secrétariat de PLATEFORME-REHA.CH au niveau logistique.

**Défraiement**

Selon règlement de PLATEFORME-REHA.CH ci-annexé.

Le comité de PLATEFORME-REHA.CH  
Cully, mars 2015